



Espace CANoPÉE

Espace Cultivé en **Agro-foresterie**, **Nourricier**,
Pédagogique et **Educatif**

Dossier de présentation de projet

Développer un **environnement riche** propice
aux expérimentations d'**habitat léger** en un
lieu cultivé en **agro-foresterie** et dédié aux
échanges pédagogiques

Eduquer à la nature pour la protéger...	2
... créer un environnement riche pour la faire prospérer	2
Un partenaire pour des projets pédagogiques	4
Accueillir une biodiversité riche grâce à l'agro-foresterie	5
L'association « Espace CANoPÉE » pilotera les activités	6
Un démarrage par financement participatif	7
Se développer de manière raisonnée : une démarche incrémentale	8
Un projet viable et vivable	9
Contraintes, surfaces, objectif	9
Chiffre d'affaires estimé	9
Les porteurs du projet et partenaires potentiels	10

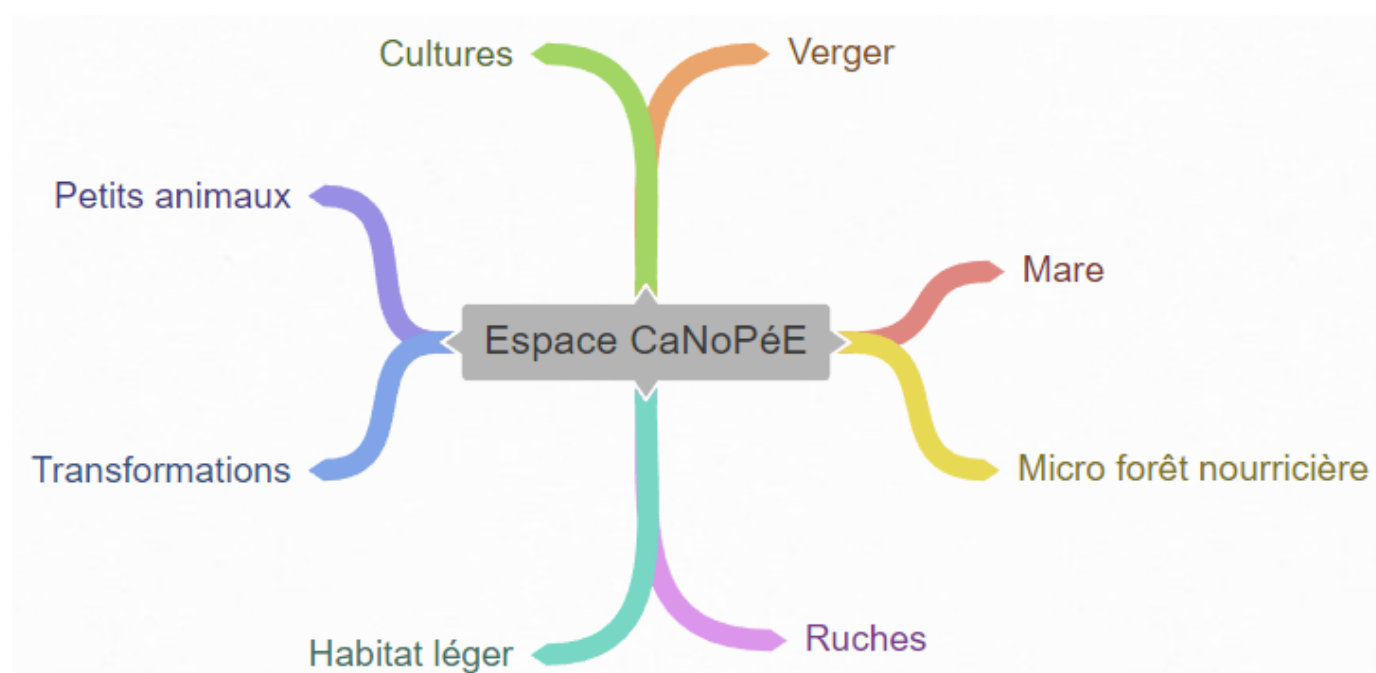
Eduquer à la nature pour la protéger...

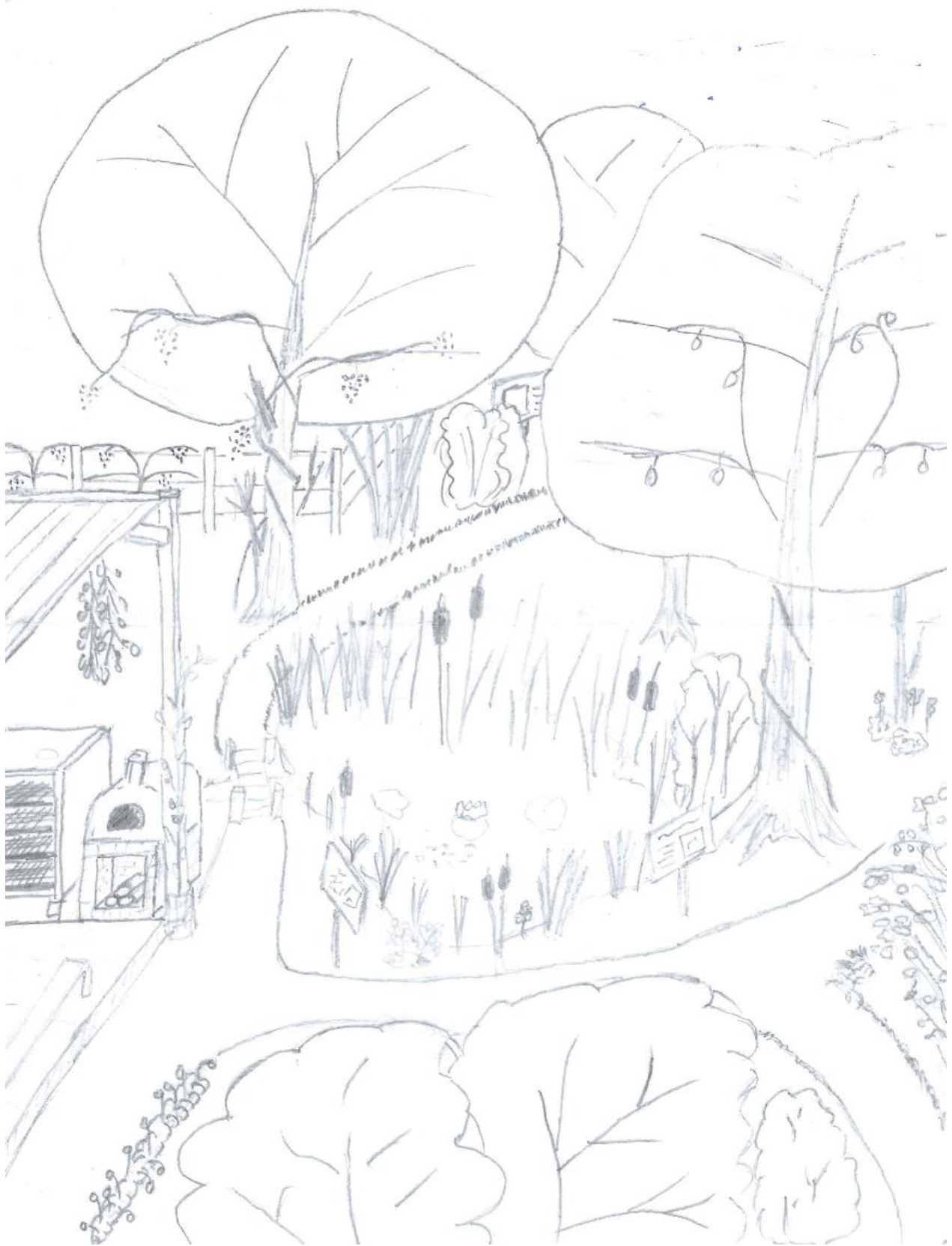
Nous avons tous besoin d'une nature pleine de vie, abondante et généreuse.

L'espace CaNoPéE propose donc d'apprendre à la **connaître**, la **respecter**, la **protéger** et profiter de ses bienfaits avec parcimonie et **sobriété** au travers d'**ateliers pédagogiques et éducatifs** menés dans un lieu propice à une **grande biodiversité**.

... créer un environnement riche pour la faire prospérer

Cet espace à **haute valeur environnementale, sociale** et **pédagogique** sera ainsi habité et cultivé selon les principes de l'**agroforesterie** et ouvert au **partage de connaissances** et de **ressources**, rendant ainsi ce modèle **résilient, nourricier, accessible** et **viable** sur le long terme.





Un partenaire pour des projets pédagogiques

L'espace CaNoPé peut rapidement devenir un **partenaire privilégié** pour les différents établissements d'enseignement de la commune mais également des alentours : **écoles élémentaires** autant que **collèges** peuvent trouver matière pour des **activités pédagogiques** en lien avec leurs programmes respectifs.

Exemples d'activité pouvant être menés sur le site :

<i>Domaine</i>	<i>Sujet d'étude</i>
Sciences et Vie de la Terre	Biodiversité Cycle de vie des plantes Cycle de vie des animaux Photosynthèse Pollinisation Chaînes alimentaires Taxonomie des êtres vivants
Sciences physiques	pH du sol, de l'eau Éléments chimiques du vivant Atomes et molécules Bilans énergétiques Cycle de l'eau Saisons et système solaire Circuits électriques
Technologie	Étude des outils et matières disponibles Plans de construction d'objets Elaboration de prototypes (du nichoir à l'éolienne Piggott)
Citoyenneté	Sensibilisation à l'écologie Apprendre à faire avec plutôt que contre Saisonnalité des végétaux Réduction des déchets et leur valorisation Respect mutuel et vie en collectivité Organisation du travail de groupe
Géographie	Paysages ruraux Cours d'eau Secteurs d'activité
Découverte de métiers	Marâichage Apiculture Élevage de volailles Transformation de matières premières
Les Langages pour penser et s'exprimer	Réalisation d'exposés Réalisations d'affiches Échanges en situations diverse

A plus long terme, la sollicitation d'**intervenants** pour des **ateliers spécialisés** est envisagée (comme le travail du bois, la valorisation des produits issus de l'espace, etc).

Accueillir une biodiversité riche grâce à l'agro-foresterie

Le cœur de l'espace est une **micro-forêt nourricière** dont une partie est **cultivée**, gérée **en agro-foresterie**. Cela permet de faire cohabiter une **flore** et une **faune très diversifiée**, même sur un espace restreint, surtout avec la présence d'un point d'eau permanent en son centre. Cette mare constitue un point de rassemblement pour **quantité d'animaux** différents, et le lieu d'implantation d'une **végétation très diverse**.

Les bénéfices de ces pratiques sont multiples : amélioration de la **réserve en eau**, amélioration et **enrichissement du sol**, meilleure **résilience** face aux aléas météorologiques (et climatiques à plus long terme) en créant un environnement et un microclimat autorégulé, grâce aux arbres principalement.

La présence de volailles et petit élevage sur une partie de la prairie non cultivée permet de valoriser les végétaux sous forme de foin, tout en produisant des ressources. Idéalement, la surface non cultivée sera divisée en trois parts équivalentes, permettant la rotation du parc des animaux.

Sur l'ensemble de l'espace, de **nombreux refuges** permettront d'accueillir quantité d'animaux sauvages, même en hiver.

L'emplacement idéal serait donc une **prairie** de **quelques milliers de mètres carrés** (4000 à 8000), avec un **point d'eau** existant (mare ou cours d'eau) et à **faible déclivité, au centre géographique de la Pévèle** (Cappelle, Templeuve) et **accessible** par poids lourds (livraison des habitats légers) et cars scolaires (ateliers pédagogiques). Si tous les points décrits ne sont pas adressés, il conviendra d'adapter le projet en conséquence.

L'association « Espace CANoPÉE » pilotera les activités

Une **association déclarée**, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, est une forme permettant à la fois la souplesse nécessaire, mais aussi le cadre requis pour **développer** et **financer** les activités mentionnées dans ce dossier. Cette forme assure également **le but non lucratif** de l'Espace CANoPÉE.

Les cotisations des différents membres permettront d'**assurer le fonctionnement courant** de l'espace.

En échange, **les différentes productions** (légumes, miel, œufs, etc.) peuvent être **redistribuées aux membres actifs** ou aux participants des ateliers pédagogiques.

L'association donnera corps à la **dimension sociale** de l'espace au travers de différentes **animations** ouvertes à tous, favorisant les **rencontres** et la création de liens entre les personnes.

L'espace, **ouvert à tous**, sera parsemé de **panneaux explicatifs** et de **pancartes pédagogiques**.

A long terme, une **présence permanente** sur la parcelle de l'espace sera possible au travers d'**habitats légers** et autonomes. Ces hébergements serviront à loger certains membres actifs de l'association, et les futurs stagiaires ou salariés gérant les diverses activités de l'espace, voire des vacanciers désireux d'expérimenter ce mode de vie pour un temps court.

Un démarrage par financement participatif

L'achat du **foncier** sera sur **fonds propres** des porteurs du projet.

Afin de **lancer l'espace** et assurer les premiers investissements de matériel, une campagne de **financement participatif** sera déclenchée sur la base de **dons avec contreparties** (adhésion à tarif réduit, paniers de produits, séjours ...).

Les cotisations des membres de l'association permettront de couvrir les **dépenses courantes**, les consommables et les éventuels défraiements des intervenants pour les ateliers, voire **la suite des aménagements** de l'espace.

Zone	Investissement	Montant estimé	Financement
Cœur de l'espace	Mare - Création - Plantation	3000	Participatif
Cœur de l'espace	5 grands arbres	400	Participatif
Cœur de l'espace	10 fruitiers de verger	600	Participatif
Cœur de l'espace	20 petits fruitiers	400	Participatif
Cœur de l'espace	30 lianes et vignes	500	Participatif
Cœur de l'espace	50 aromatiques	500	Participatif
Cœur de l'espace	3 ruches et essaims	750	Participatif
Périphérie	Clôture (300m~)	850	Participatif
Périphérie	Abri des poules	600	Participatif
Périphérie	Récupérateur d'eau	150	Participatif
Périphérie	Séchoir solaire	200	Participatif
Périphérie	Four terre crue	500	Participatif
Espace Pédagogique	Abri commun	3000	Participatif
Espace Pédagogique	Récupérateur d'eau	150	Participatif
Espace Pédagogique	Séchoir aérien	50	Participatif
Espace Pédagogique	Tableau noir	250	Participatif
Espace Pédagogique	Bancs	100	Participatif
Cultures	Serre mobile	-	Sur fonds propres, Contact avec l'Atelier Paysan
Cultures	Premières semences	0	Appel à dons auprès d'un réseau de permaculteurs
Cultures	Outillage	1000	Participatif
Cultures	Premières semences	300	Cotisations
Cultures	Voile P17	200	Cotisations
Cultures	Protections animaux	300	Fonds propres

Au total, **13000€** seraient sollicités via le financement participatif. Différents paliers de réalisation seront prévus, afin d'adapter la conduite du projet en fonction des retours de cette campagne.

Les habitats légers ne font pas partie de ce plan de financement. Leur positionnement sera étudié dans un second temps, leur usage déterminera le mode de financement (fonds propres, financement participatif, cotisations).

Se développer de manière raisonnée : une démarche incrémentale

1. Trouver le foncier.

Nous sollicitons actuellement les **collectivités locales**, les **structures d'accompagnement** et les **agences immobilières** pour qu'elles nous orientent vers une parcelle qui puisse être **acquise** ou **louée**, en adéquation avec les objectifs du projet.

2. Clôturer l'ensemble pour limiter les déplacements des animaux de l'espace et grands animaux sauvages, tout en laissant la petite faune y évoluer. Un portillon est prévu pour les visiteurs.

L'espace peut être **ouvert à tous**.

3. Réaliser le point d'eau

Le creusement sera réalisé au travers d'un **chantier participatif**, ainsi que l'étanchéification à l'argile.

4. Plantation de la micro-forêt

5. Réalisation des panneaux indicateurs et pancartes pédagogiques

A ce stade, le cœur de l'espace sera prêt pour recevoir les **premiers projets pédagogiques**, durant les beaux jours (à défaut d'abri).

Des **journées de découverte** de l'espace seront organisées afin de préparer les ateliers.

6. Intégration des animaux

a. Installation des ruches

b. Installation de l'abri pour animaux et récupérateur d'eau

7. Intégration de la flore en périphérie

8. Montage de l'espace pédagogique

a. Structure d'abri et récupérateur d'eau

b. Bancs et support d'écriture

c. Ajout des équipements de transformation (séchoir, four, etc.)

Les **ateliers** peuvent alors se diversifier et avoir lieu même avec une météo moins clémente.

En parallèle, la mise en culture se fera progressivement elle aussi. Après une étape d'observation du terrain, puis une préparation des sols par couvert végétal, le montage de la serre mobile sera possible. Une fois déterminé le plan de culture définitif, les sentiers seront réalisés au travers des cultures, prairies et équipements.

Une **journée d'ouverture** officielle de l'ensemble des activités sera alors possible, avec l'intégralité des participants et les meilleurs financeurs de la campagne.

Un projet viable et vivable

Afin de pouvoir **pérenniser** ce projet, il est indispensable que celui-ci permette une source de **revenus suffisants** sur un **temps consacré défini**. Les prochains paragraphes sont à considérer pour les premières années.

Contraintes, surfaces, objectif

Au lancement de l'ensemble des activités nous disposerons de l'équivalent d'un mi-temps de travail ; soit environs 80h par mois ; à consacrer à ce projet. Les revenus générés par ce projet devant compenser en partie la diminution de l'activité principale, nous espérons en retirer environs 400€ mensuels les premières années, sans compter l'autoconsommation de la production.

Sachant que les techniques de cultures ciblées sont exemptes de travail du sol, et faiblement demandeuses en désherbage, nous espérons être en mesure de cultiver environs 500 m² (ultérieurement, une serre mobile viendra en couvrir un tiers par saison), de s'occuper de trois ruches et de l'ensemble des fruitiers. Dans un premier temps, nous consacrerons une demi-journée par mois à l'accueil de scolaires sur le terrain.

Aux 500m² cultivés s'ajoutent 1500m² de surface utilisée pour produire de la matière afin de maintenir la fertilité des parcelles cultivées, dont 500m² à consacrer aux poules en parc tournant. Quelques centaines de m² seront nécessaires pour la mare et les espaces pédagogiques. Enfin, il faut prévoir environs 500m² pour les grandes plantations, même si celles-ci peuvent être réparties en marge des zones précédentes, pour un total d'environs 3000m².

Le reste des surfaces sera consacré aux habitats légers, à du jardin de l'agrément ou de la production de matières complémentaires. La parcelle idéale comptera donc un demi-hectare, avec un minimum à 4000m².

Chiffre d'affaires estimé

En termes de revenus, selon les informations dont nous disposons, les ruches peuvent fournir entre 13 et 18kg de miel par an et par ruche. En restant sur une fourchette basse cela représente 30kg de miel après autoconsommation, pour environs 500€ annuels.

La mise en culture de 500m² devrait permettre de générer environs 6000€ annuels.

Une douzaine de poules permettront de fournir 1500 œufs par an, pour un revenu estimé de 600€.

A ces revenus, il convient de retrancher les éventuels invendus ainsi que les diverses charges comme les achats de semences, de nourriture, les éventuels remboursement des investissements ainsi que les charges.

Les porteurs du projet et partenaires potentiels

Hervé : Après une formation générale scientifique, j'ai suivi une formation d'ingénieur en développement logiciel. Depuis plusieurs années, j'explore diverses techniques de cultures potagères, notamment sur sol vivant. Je démarrerai bientôt une formation en apiculture, développant ainsi d'autres compétences utiles pour l'espace. Mes nombreuses lectures sur les sujets variés que sont le maraichage, l'agro-écologie, les low-tech ou les tiers-lieux m'ont donné l'envie de créer ce projet d'espace de partage et d'expérimentations. J'ai l'espoir de créer un mode de vie agréable et soutenable dans un lieu riche d'échanges et de vie.

Aurore : J'ai toujours aimé le contact avec la nature. Mon parcours de professeur de sciences physiques m'a donné le savoir-faire utile à la conduite d'ateliers pédagogiques, et mon statut actuel de principal adjoint de collège me donne les compétences nécessaires à la conduite de projets. Précédemment trésorière de Foyer Socio-Educatif, j'apporterai également mon expérience dans la gestion d'une association.

Nord Nature Chico Mendès : Cette association, qui historiquement se consacrait à l'aménagement de terrains en espaces « nature », participe déjà à de nombreux ateliers pédagogiques et rencontres sur la Pévèle, notamment dans le cadre de l'atlas de la biodiversité. Nous aimerions pouvoir collaborer avec eux et ainsi bénéficier de leurs conseils et expérience sur la création d'espaces tels que celui que nous souhaitons développer, notamment sur la création du point d'eau central.

Templeuve en transition : Ce collectif de citoyens semble partager une vision commune avec celle portée par le projet. Nous aimerions établir un partenariat qui soit mutuellement profitable lors de la mise en place de l'espace CANoPÉE.

La **CCPC** : la communauté de commune serait un partenaire idéal pour le soutien de l'espace CANoPÉE, permettant non seulement son démarrage mais aussi l'accroissement de son rayonnement et la mise en relation avec différents acteurs.

Les **mairies** : en relai de la communauté de commune, les mairies jouent un rôle similaire et tout aussi important, dans le domaine de leurs communes respectives et auprès de leurs écoles.